LE CHANCELIER DE CAPRIVI

Nous avons dit que Guillaume II a nommé le général de Caprivi chancelier de l'empire d'Allemagne.

Le jeune souverain, qui a beaucoup des habitudes de son nonagénaire grand-père, aime à consulter son entourage militaire même sur les choses de la politique. C'est évidemment le général de Waldersee qui lui a conseillé le choix qu'il vient de faire.

Le souverain qui, en montant sur le trone, s'adressait à l'armée avant de s'adresser à son peuple, devait désirer voir un militaire à la tête de l'administration de son Empire : il a choisi le général de Caprivi, qui passe pour un des hommes les plus capables de son armée, et que son passage au ministère de la marine a initié aux affaires du Parlement et de l'Etat.

Le général Georges-Léon de Caprera de Montecuculy de Caprivi est né à Berlin le 24 février 1831. Son père était juge au tribunal suprême et toute sa jeunesse s'est passée dans un milieu austère et sévère.

Il a fait ses études au collège Werder et s'engagea, à l'âge de dix-huit ans, en 1849, dans le régiment des grenadiers de François-Joseph. En 1859, il était sous-lieutenant ; en 1859, lieutenant, et, en 1861, il entra comme capitaine au grand état-major. Il n'y resta que trois ans. Quand la guerre de 1866 éclata, il rentra dans l'état-major comme major et fit toute la campagne en cette qualité.

En 1870, il était lieutenant-colonel chef d'état-major du général Von Voigts-Retz; il fit les campagnes de Metz et de la Loire.

En 1872 il devint colonel et rentra à l'état-major général où il se distingua par des travaux sur l'artillerie. En 1878 on lui donna le commandement de Metz et ce fut lui qui traça les plans des nouveaux forts de la ville.

Quand, en 1883, le général de Storch abandonna le ministère de la marine, Guillaume Ier nomma le général de Caprivi vice-amiral et chef de l'amirauté.

Il ne quitta cette charge qu'en 1888, pour devenir commandant du 10e corps à Hanovre.

Toute la carrière du nouveau chef de la politique allemande est donc militaire et rien que militaire, et on ne le voit guère discutant les affaires politiques dans un Parlement ou négociant avec des diplomates.

Il a prouvé pendant son séjour au ministère de la marine qu'il était très peu libéral. Certaines de ses réponses sont restées légendaires. Il est très bon orateur, mais peu conciliant.

Les libéraux allemands ne gagneront rien au change, mais le parti militaire est sûr de ne plus trouver parmi les conseillers de l'Empereur un homme contrariant ses vues et s'oppesant à ses plans. C'est l'arrivée d'un sabre au pouvoir suprême.

Il est possible que le choix du général de Caprivi ne soit que transitoire et que l'Empereur veuille supprimer peu à peu la chancellerie. Quelle que soit la valeur du successeur du chancelier il ne sera pas de force à faire ce que faisait M. de Bismarck, c'est-à-dire tout. Il faudra donc non seulement réorganiser la chancellerie mais créer des ministères d'empire, ce qui effarouchera les princes et rois allemands. D'un autre côté, l'Empereur entend gouverner lui-même et à sa façon. Il veut surtout faire lui-même de la politique *sociale*.

Tout cela ne présage rien de bon aux Allemands, qui sont fort tristes et fort penauds, même ceux qui se réjouissent du départ du chancelier. Et comme ceux qui regrettent ce départ sont des gouvernementaux, des loyaux sujets qui sont obligés de trouver bon tout ce que fait Guillaume II, les journaux qui étaient jusqu'à présent bismarckiens n'osent rien dire. Tout cela ressemble fortement à du gâchis. L'ère des difficultés intérieures commence pour l'Allemagne.

JACQUES ST-CÈRE.

UNE LETTRE A M. MÉLINE

A PROPOS DU DROIT SUR LA LAINE

Sous la forme d'une lettre à M. Méline, M. Ch. Sabatié, rapporteur de la classe 44 à l'Exposition universelle, a présenté, à propos du droit sur la laine, des considérations que nous nous faisons un devoir de placer sous les yeux de nos lecteurs :

» Monsieur,

» La Société des Agriculteurs de France et à sa suite la presque totalité des Sociétés agricoles de notre pays ont émis un vœu à l'effet d'imposer lors de l'expiration des traités de commerce, un droit sur les laines étrangères à leur entrée en France. Cette proposition a rencontré une faveur si générale et si marquée que notre grande industrie de la laine s'est sentie gravement menacée et même compromise.

» Dans ces conditions, sans entreprendre l'énumération des arguments si complets et si nets, déjà présentés à l'encontre de ce vœu par les associations lainières de Roubaix et de Reims, nous nous proposons aujourd'hui de rechercher dans quelle mesure *il serait possible de concilier les intérêts respectifs* des industriels et des agriculteurs. Nous venons soumettre nos vues à votre haute compétence, persuadés que si nous faisons pénétrer la conviction dans votre esprit, nous pourrons compter sur l'appui de votre autorité incontestée.

» Si nous désirons voir protéger l'agriculture nationale, c'est à la condition que cette protection ne puisse nuire à l'industrie la plus florissante du pays. Nous pensons, en effet, que l'agriculture et l'industrie ont des intérêts connexes, et qu'on ne saurait apporter trop d'attention et de ménagements à l'étude de ces intérêts. Le courant, que vous avez si opportunément provoqué, a grandi par la justesse de sa cause et s'est développé au point de tout entraîner, risquant ainsi de dépasser le but et d'amener après lui une réaction déplorable.

» Telles sont les appréhensions qui nous déterminent à vous présenter aujourd'hui les réflexions de notre expérience en matière d'industrie lainière.

» La petite ville de Mazamet a commencé en 1354 à fonder à La Plata un comptoir d'achats de peaux de moutons en laine. Après les débuts nécessairement pénibles de l'organisation de l'industrie nouvelle du délainage, notre cité est entrée dans une période de prospérité toujours croissante, qui se traduit aujourd'hui par un chiffre d'affaires d'environ soixante millions de francs, dont voici les éléments principaux :

» 1° Achat, 80.000 balles de peaux de moutons en laine à 600 francs environ l'une	48.000.000
» 2° Arrivages, transports divers par paquebots ou chemins de fer français, 80.000 balles à 30 fr. la balle	2.400.000
» 3° Manipulations diverses à Mazamet (salaires, produits chimiques, houilles, frais généraux et bénéfices), 80.000 balles à 45 fr.	3.600.000
» 4° Exportation, transport de 10.000.000 kilos de laine à 10 fr. les 100 kilos	1.000.000
» 5° Exportation, transport de 5.000.000 kilos de cuirs à 3 fr. les 100 kilos	150.000
» Les cuirs provenant de 20 millions de peaux de moutons traitées chez nous, alimentent les industriels des villes de Graulhet Bédarieux et Lodève, pour la mégisserie, Milhau, Grenoble et Annonay pour la ganterie, Lavveux et Issoudun pour la parcheminerie et s'y répartissent comme suit :	
» 6° 8,000.000 de peaux pour les fabriques de colle	mémoire.
» 7° 12.000.000 de peaux pour mégisserie, ganterie ou parcheminerie, soit 1.000.000 de douzaines dont la façon industrielle comprend salaires, produits chimiques, houilles, frais généraux et bénéfices, au prix de 6 fr. la douzaine	6.000.000
» 8° Exportation, transport de ces produits fabriqués	mémoire
Soit un total de	61.150.000

» De cet ensemble de 60 millions d'affaires, il reste donc dans le pays, soit en transports, soit en salaires, soit en bénéfices industriels, environ 13 millions de francs représentant le cinquième du mouvement général de notre commerce.

» Il n'est pas indifférent d'ajouter que le traitement sur une large échelle des laines en suint laisse sur les terres situées à proximité de nos cours d'eau une masse considérable de produits fertilisants qui a presque triplé la valeur des prairies arrosées.

» Une situation si florissante ne pouvait manquer de tenter nos concurrents étrangers. Quelques-uns d'entre eux qui ont pu surprendre sur notre place nos procédés industriels ont construit des usines rivales à Gênes en Italie, à Bruges et à Verviers en Belgique, enfin en Allemagne. Les emplacements de ces établissements ont été si heureusement choisis que Gênes, par exemple, reçoit actuellement à raison de 5 francs le mètre cube les balles de peaux de Buenos-Ayres pesant 500 kilogr., tandis que ces mêmes balles en raison des tarifs élevés de la Compagnie des chemins de fer du Midi, coûtent 30 fr. de transport rendues en gare de Mazamet. Nos concurrents du dehors sont en outre favorisés à la réexpédition. Plus des trois quarts de nos laines de peaux sont vendues, en effet, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Italie, en Espagne, etc., et la ville de Gênes, notamment, est plus avantageusement située que notre place au point de vue des transports.

» Il faut donc toute notre énergie, la compétence indiscutable de nos acheteurs à La Plata et la perfection de notre outillage pour soutenir la lutte dans des *conditions si désavantageuses*. Mais les moindres droits à l'entrée, les moindres retards à la sortie, seraient funestes à une industrie dont notre ville a pour ainsi dire jusqu'à ce jour le monopole.

» L'émotion est donc considérable parmi nous, Monsieur, à tel point qu'on a déjà vu ici des usines en construction dont les travaux sont suspendus jusqu'à un avenir plus rassurant.

» A côté de cette prospérité, manifestation éclatante de l'essor de l'industrie lainière en France, résultat d'efforts considérables et de frais énormes d'installation et d'outillage, voyons quelle est la situation actuelle de l'agriculture.

» Nous devons constater tout d'abord et d'une manière générale, que la plupart des propriétaires français ne paraissent pas avoir pris plus de souci de l'élevage de leur bétail que de la culture de leurs terres. Ils n'ont pas fumé leur sol et n'ont pas régénéré leurs troupeaux, l'espèce ovine n'a pas en général augmenté de poids pendant que sa laine devenait *grossière et jareuse. Ils se réveillent aujourd'hui* et loin de reconnaître leurs fautes, ils s'en prennent à la concurrence étrangère. Avec des droits compensateurs, ils espèrent vendre plus cher la laine de leurs moutons. Ils ne voient pas qu'alors même que leurs espérances seraient fondées et qu'ils profiteraient de la totalité des droits imposés, ils ne feraient qu'aggraver les errements d'un élevage défectueux et ne donneraient à leur laine qu'une valeur factice, sinon illusoire.

» L'Espagne nous en fournit un exemple frappant. Le droit de 12 fr. par 100 kil. imposé par ce pays à l'entrée des laines en suint n'a pas empêché le déclin dans l'importance de troupeaux, ni dans les qualités premières de ses laines, au point que les célèbres mérinos qui ont fondé nos races sont en voie d'y passer à l'état de légende.

» Par contre, en Angleterre, l'entrée en franchise n'a porté aucune atteinte, soit au nombre où à la qualité des troupeaux, soit à l'essor des fabriques. »

(A suivre.)

NOUVELLES DU JOUR

La conférence de Berlin

Berlin, 19 mars. — La commission de la conférence, qui s'occupe du travail des enfants, a décidé, en principe, l'interdiction du travail des enfants au-dessous de douze ans.

Plusieurs délégués ont déclaré qu'ils devaient demander des instructions à leur gouvernement.

Dans les autres commissions, le défaut d'instructions générales se fait également sentir.

Les délégués ont décidé d'adhérer, en principe, aux diverses résolutions, mais avec réserve d'en référer, dans chaque cas, à leur gouvernement.

Prochaine réunion boulangiste à Jersey

Paris, 19 mars. — Une prochaine et grande réunion de l'état-major boulangiste aura lieu à Jersey pour arrêter la liste des candidats aux élections municipales de Paris.

La question d'une droite constitutionnelle

Paris, 19 mars. — On dément, de source autorisée, la nouvelle de la constitution d'une droite constitutionnelle à la Chambre.

A Clairvaux

Clairvaux, 19 mars. — Aujourd'hui, à deux heures, le duc d'Orléans a reçu la visite du duc de la Trémoille et de M. Calla qui sont restés auprès du prisonnier jusqu'à 4 heures.

Paris, 19 mars. — Contrairement au bruit enregistré par plusieurs journaux, le gouvernement n'a pas encore examiné la question de la mise en liberté du duc d'Orléans.

Cet examen n'aura lieu que dans un des conseils qui seront tenus vers le milieu des vacances de Pâques.

Clairvaux, 19 mars. — Le duc d'Orléans a reçu aujourd'hui la visite de Eugène Dufeuille.

M. Etienne Devismes, un des défenseurs de la cause monarchique dans l'Aube, a également été reçu par le prince.

On attend incessamment l'arrivée ici de Madame la comtesse de Paris.

Le sacre de Mgr Sonnois évêque de St-Dié

Auxonne, 19 mars. — Aujourd'hui a eu lieu, en l'église paroissiale, le sacre de Mgr Sonnois évêque de St-Dié.

Mgr Lecot, évêque consécrateur, était assisté de NN. S. S. Marpot et Larue, évêques de St-Claude et de Langres.

La cérémonie a commencé à huit heures ; la ville était très animée.

L'Eglise était insuffisante pour contenir la nombreuse assistance qui s'y pressait.

Parmi les notabilités, citons : MM. Noblemain, directeur de la Compagnie P.-L.-M., les généraux de Comtes, commandant la 8e brigade de cavalerie, de Lorme, sous-chef de la remonte au ministère de la guerre, et Laveuve, commandant la 14e brigade d'infanterie.

Les représentants de la famille étaient : le général Sonnois, le colonel Sonnois, commandant le 50e de ligne, une députation de conseillers généraux des Vosges, notamment M. Buffet.

Le curé de Domrémy assistait à la cérémonie.

Après la cérémonie lit[illegible] religieuse, le nouveau prélat a donné sa bénédiction, l'adressant d'abord à son frère, l'aîné de sa famille, le général Sonnois.

L'émotion de l'assistance était, à ce moment, des plus vives.

Un grand déjeuner a eu lieu ensuite, au cours duquel M. Boulennier, conseiller général des Vosges, a porté un toast à la mémoire de Jeanne-d'Arc.

Le traité franco-turc

Paris, 19 mars. — A la suite de l'entrevue que les délégués du groupe industriel ont eue à six heures avec M. Ribot, la note suivante nous a été communiquée :

» Un certain nombre de députés ont eu, avec le ministre des affaires étrangères, un entretien au sujet d'une note parue dans les journaux du soir et relative à l'entrevue que M. Turrel a eue, mercredi matin, avec MM. de Freycinet et Ribot au sujet du traité franco-turc.

» Il résulte de cet entretien que cette note contient de nombreuses inexactitudes, qu'aucune instruction nouvelle n'a été donnée par les douanes et par conséquent que les droits continuent à être perçus au taux du tarif conventionnel, avec continuation de la différence entre le tarif conventionnel et le tarif général.

» La question reste donc entière et le gouvernement n'en a pas encore délibéré. »

Que va faire maintenant M. Turrel ?

Un incident anglo-turc

Constantinople, 19 mars. — L'ambassadeur d'Angleterre a remis à la Porte, une note, d'après laquelle le commandant du port turc Fao, dans le golfe Persique aurait fait tirer des coups de fusil, le 11 mars, sur des embarcations appartenant à un navire de guerre anglais.

Les officiers et les équipages de trois navires anglais avaient voulu visiter le port malgré la consigne. La réponse de la Porte est muette sur les coups de fusils.

L'ambassadeur anglais a adressé une seconde note, et, si la réponse n'est pas prompte et satisfaisante, de graves conséquences sont à redouter.

L'incident anglo-portugais relatif au Chiré

Lisbonne, 19 mars. — Les ministres ont tenu un autre conseil au sujet de l'incident avec l'Angleterre au Chiré.

On répand à ce sujet divers bruits, mais le cabinet garde une complète réserve.

Les chefs de Cabinet

Paris, 19 mars. — M. de Freycinet conserve en qualité de chef de son cabinet civil, comme ministre de la guerre, M. Lagrange de Langre.

Malgré sa situation nouvelle, le ministre de la guerre n'augmentera pas le personnel de son cabinet; il compte, en effet, ne s'adjoindre qu'un chef de secrétariat pour la présidence du conseil.

M. Emile Demagny reprend, auprès de M. Constans, les doubles fonctions de directeur du cabinet du personnel du ministère de l'intérieur, qu'il a abandonnées, il y a une quinzaine de jours.

Il aura pour sous-chef de cabinet M. Pissard.

M. Marchand, nommé récemment sous-préfet de Meaux, va reprendre également auprès de M. Constans, les fonctions de chef du secrétariat particulier.

M. Jean Lanet, qui était secrétaire particulier de M. Fallières à l'instruction publique, est nommé chef de cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Louis Lavette est nommé chef de cabinet de M. Jules Roche, ministre du commerce.

La réception diplomatique au Quai d'Orsay

Paris, 19 mars. — M. Ribot a reçu, cette après-midi, les ambassadeurs des diverses puissances étrangères. Il avait déjà reçu l'ambassadeur d'Allemagne qui, devant partir aujourd'hui pour Berlin, avait demandé à avancer sa visite d'un jour.

Le massacre d'un poste au Congo

Paris, 19 mars. — La nouvelle du massacre d'un poste au Congo est confirmée.

Une rencontre au Tonkin français avec les pirates

Paris, 19 mars. — *L'Avenir du Tonkin* mentionne une rencontre d'un détachement et d'une bande de pirates. Le détachement a eu un tué et 5 blessés. Le chef de la bande a été tué, 11 de ses partisans ont été faits prisonniers, 4 de ces derniers ont été condamnés à mort et exécutés.

Le *Courrier d'Hanoï* annonce le départ d'Anoï du groupe principal de la commission de délimitation de la frontière annamo-siamoise.

Une lettre de M. Liebknecht aux socialistes français

Paris, 19 mars. — Voici le texte de la lettre de M. Liebknecht, député socialiste au Reichstag, qui a été lue hier soir à la réunion que les marxistes parisiens ont tenue en commémoration du 18 mars.

» Leipzig, 15 mars. — Au nom de nos amis d'Allemagne, je vous remercie de vos félicitations chaleureuses. Vous avez raison de vous réjouir de notre victoire. Nos luttes et nos triomphes sont les votres et soyez sûrs que nous avons conscience des devoirs que le 20 février nous impose. Vous allez célébrer le 18 mars. Nous aussi. Le 18 mars est une date commune aux Français et aux Allemands.

» Le 18 mars 1848, soulèvement du peuple de Berlin. Le 18 mars 1871, soulèvement du peuple de Paris. En célébrant ensemble cette date glorieuse, date internationale et date franco allemande par excellence, nous célébrons le pacte d'alliance que nous avons conclu le 14 juillet de l'année dernière dans le grand Paris de la Révolution.

» Le temps me manque pour écrire longuement. Le pourrai-je que ce serait inutile. Nous nous connaissons trop les uns et les autres. Mais dites bien à nos frères de France que nos cœurs sont avec eux, et qu'avec eux nous poursuivons à outrance la lutte contre ces communs ennemis : le capital, le despotisme et le chauvinisme. Salut et fraternité.

» Tout à vous. » (Signé) LIEBKNECHT. »

Le désarmement européen

Londres 19 mars. — Le *New-York Herald* publie la dépêche suivante de son correspondant à Rome, en date d'hier :

« Je suis autorisé par le Vatican à annoncer que le pape consentirait à agir comme médiateur dans la question du désarmement des états européens.

» Léon XIII considère que l'existence de nombreuses armées épuise les ressources de l'Europe et inflige de grandes souffrances aux masses des travailleurs. »

Nous reproduisons cette nouvelle sous toutes réserves.

Les voyages de M. Carnot

Paris, 19 mars. — Le tracé des voyages, que doit accomplir cette année le président de la République, vient d'être définitivement arrêté.

Le voyage en Algérie, dont le principe est dès maintenant admis, sera accompli au cours de l'année prochaine; il entraînerait une absence d'un mois à laquelle le chef de l'Etat ne veut pas s'astreindre en ce moment.

Dans un voyage ultérieur, le président se rendra les 23 et 24 mai à Montpellier, pour la célébration du sixième centenaire de l'université.

Le 26 du même mois, M. Carnot se rendra à Besançon, où il assistera à la fête de gymnastique et de tir.

Pour le moment, le voyage que va accomplir le président de la République, et qui aura lieu vers le milieu du mois d'avril, à une date qui n'est pas encore précisément fixée, sera borné au littoral de la Méditerranée et à la Corse.

Le président visitera notamment Avignon, Marseille, Toulon et probablement Nice; il s'arrêtera également dans les villes d'Arles, la Ciotat, la Seine et se rendra aux îles d'Hyères.

M. Carnot s'embarquera ensuite pour la Corse et il sera, durant la traversée, escorté par l'escadre de la Méditerranée; il visitera l'île d'Ajaccio et Bastia.

L'affaire Gouffé

Paris, 19 mars. — Trois médecins, les docteurs Brouardel, Mottet et Ballet, ont été commis par le parquet pour examiner l'état mental de Gabrielle Bompard. Ils déposeront leur rapport dans quelques jours.

Nous croyons savoir que ce rapport conclut à la responsabilité de la complice d'Eyraud, mais à la responsabilité atténuée. Gabrielle Bompard, en *effet, est très intelligente, mais elle se trouve dans* un « état d'inconscience » tout particulier et ne se fait aucune idée de la responsabilité qui pèse sur elle.

L'instruction de l'affaire Gouffé sera terminée à la fin du mois, à moins que les agents envoyés en Amérique ne parviennent à capturer Eyraud, ce qui, aujourd'hui, paraît improbable.

LE JURY DU SALON DE 1890

Paris, 19 mars. — C'est hier que les artistes français s'assemblaient au palais des Champs-Elysées pour y procéder à l'élection des membres du jury du Salon de 1890. Cette année la Société des artistes français a introduit une réforme importante : le *roulement* du jury. La procédure en est assez compliquée. Les artistes nomment cinquante membres qu'on divise par dizaines. Dans chacune des cinq dizaines on choisit, par voie de tirage au sort, quatre jurés militaires et un supplétaire ; ce qui donne en tout vingt jurés titulaires et cinq supplémentaires.

Le bureau qui a présidé à l'élection du jury était composé de : MM. Bouguereau, président; Bonnat Jules Lefebvre, Hector Leroux, Guillemet, Léon Glaise, de Vuillefroy.

Le scrutin a été fermé à quatre heures du soir, mais le dépouillement ne s'est terminé qu'à une heure et un quart du matin.

Le nombre des votants était de 1,921.

Voici la liste des cinquante élus. Nous les donnons par dizaine.

Première dizaine. — MM. Bonnat, 1,617 voix, Jean-Paul Laurens 1,578, Benjamin Constant 1,561, Pelouze 1,544, Cormon 1,544, Harpignies 1,534, Jules Lefebvre 1,522, Henner 1,514, Breton 1,508, Tony-Robert Fleury, 1,507.

Deuxième dizaine. — MM, Bouguereau 1,505, Guillemet 1,446, Vollon 1,468, François 1,456, Vayson 1,446, Yon 1,437, Busson 1,422, Albert Maignan 1,416, Luc-Olivier Merson 1,415, Bernier 1,409.

Troisième dizaine. — MM. Detaille, 1,405, Gabriel Ferrier 1,394, Luminais 1,379, Raphaël Colin 1,361, Gérôme 1,352, Pille 1,334, Humbert 1,331, François Flameng 1,321, Saint-Pierre 1,291, de Vuillefroy 1,292

Quatrième dizaine. — MM. Tattegrain 1,246, Léon Glaize 1,216, Doucet 1,126, Hector Leroux 1,091, Delaunay 1,069, Dawant 1,036, Zuber 1,022 H. Lévy 999, Dantan 931, Lansyer 929.

Cinquième dizaine. — MM. Renouf 920, Galliardini 856, Jules Dupré 808, Leblanc 755, Aimé Morot 749, Renard 700, Wincker 661, Demont 594, Thirion 584, Léon Herman 543.

Le sort a désigné comme jurés :

Première dizaine. — MM. Tony-Robert, Fleury, Cormon, Henner, Jean-Paul Laurens, jurés titulaires; M. Harpignies, juré supplémentaire.

Deuxième dizaine. — MM. Saint-Pierre, Edmond Yon, Busson, Luc-Olivier, Merson, jurés titulaires; M. Vollon, juré supplémentaire.

Troisième dizaine. — MM. François Flameng, Detaille, Gérôme, Humbert, jurés titulaires; M. Gabriel Ferrier, juré supplémentaire.

Quatrième dizaine. — MM. Doucet, Dawant, Lansyer, Dantan, jurés titulaires; M. Hector Leroux, juré supplémentaire.

Cinquième dizaine. — MM. Leblanc, Aimé Morot, Thirion, Demont, jurés titulaires ; M. Renouf, juré supplémentaire.

Ces vingt-cinq jurés ne seront pas rééligibles l'année prochaine.

Les membres du jury de 1890 tiendront vraisemblablement leur première séance demain.

LE BONHEUR !

On a défini le bonheur une plante exotique qui ne s'acclimate pas ici-bas; et pourquoi ?...

Tout homme, quel qu'il soit, cherche, ou à améliorer, ou à embellir, ou à consolider sa situation.

Nous tendons tous vers un bien être inconnu, que nous désirons ardemment; voilà pourquoi nul n'est heureux ici-bas. La vie entière n'est-elle pas une suite de désirs et de déceptions !... Ne cherchons-nous pas tous un bonheur entrevu pour oublier celui dont nous disposons?

Le pauvre entrevoit le bonheur dans la richesse; le riche dans l'opulence, le faste, les grandeurs; la femme mondaine dans le secret de briller.

Interrogez les hommes : dans quelque position qu'ils soient, vous trouverez autour d'eux un vide qu'ils ressentent sans pouvoir le définir.

Jamais notre nature insatiable ne se déclare satisfaite.

Mais faut-il, parce que nous souffrons et courons tous au même travers, nier l'existence du bonheur ?

Est-il introuvable, quand nous le cherchons précisément où il n'est pas ! — Nous le voyons dans les grandes choses; il est dans les petites.

Pour quiconque a la foi et sait modérer ses désirs, admirer la nature, écouter la poésie, il est partout !... un cœur sensible le trouve dans le murmure du ruisseau, dans l'emblème et le parfum de la fleur, dans le chant de l'oiseau, dans un rayon de soleil, dans le silence de la nuit, dans le recueillement, dans la conversation, dans un regard, dans un soupir, dans une parole ! Que dis-je ! il est dans l'oubli de soi-même, dans le renoncement, dans l'obscurité.

. . . . . .

Les sentiments les plus vulgaires changent de nom quand on les ennoblit; les situations les plus tristes cachent un bonheur dont un cœur droit a le secret.

Dans quelque condition que vous soyez, jeunes filles, vous trouverez le bonheur et la paix dans l'accomplissement scrupuleux de vos devoirs, dans le charme de la modestie et la fidélité à l'éducation et aux principes que vous avez reçus.

Jeunes épouses, qui cherchez en vain le bonheur, qui souffrez d'une situation devant laquelle vous vous déclarez impuissantes, avez-vous cherché dans le dévouement et l'oubli de vous-mêmes la satisfaction qu'en vain vous avez demandée au monde et aux plaisirs. En souffrant par les autres, avez-vous mesuré vos procédés à leur égard ? Avez-vous, avant tout, pensé au bonheur des vôtres ?

Avez-vous jamais réfléchi bien sérieusement à la noblesse de votre mission ? Vous êtes-vous bien convaincue que votre role consiste dans le renoncement et l'abnégation ?

Pourquoi donc, attendez-vous des autres, ce qu'ils espèrent de vous ?... Si vous pensiez un peu moins aux futilités de la vie, si vous sondiez scrupuleusement les mystères de votre cœur, vos actes inconséquents, cette tendance à obéir à vos caprices sans en mesurer la portée; si enfin, dans vos défaillances vous demandiez à la foi ce que vos penchants vous refusent, vous goûteriez le bonheur destiné à la véritable épouse et le feriez consister dans la satisfaction du devoir accompli.

Un regard approbateur de votre mari, un sourire une parole aimable, voilà ce que vous devez ambitionner ; voilà où doivent se borner vos horizons et vos désirs.

Elevez vos enfants dans le bien ; faites-leur aimer tout ce qui est noble et grand, apprenez-leur de bonne heure à aimer le pauvre, à consoler ceux qui souffrent. Que votre enseignement soit pratique et vos actes conformes à vos paroles !

— Bien noble est votre mission ! Portez donc hautement votre blason ! N'oubliez pas que vous seules disposez de ce bonheur dont le monde est avide, et qu'à vous seules appartient le secret de le faire goûter à tous ceux qui vous entourent....

. . . . . .

PERVENCHE.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 20 mars. — Hauteur barométrique : 748 — Température :

A 7 heures du matin	3 degrés au dessus de zéro.	
A 1 » du soir	5 degrés au dessus de zéro.	
A 5 » »	4 degrés au dessus de zéro.	

Paris, 19 mars. — La situation générale se modifie. Le baromètre monte rapidement en Irlande, et la zone des basses pressions qui couvre l'Ouest et le centre de l'Europe, tend à se séparer de celle qui se tient sur l'Océan. Le maximum de Russie persiste (Arkangel 773); celui qui se tient généralement près de Madère paraît se rapprocher de l'Espagne. Le vent souffle d'entre est et nord et il est modéré. Les pluies sont toujours à peu près générales sur les Iles-Britanniques et la France; elles ont été très abondantes en Italie et on signale des orages à Nice, Alger et Rome.

La température se relève. Ce matin, le thermomètre marquait : — 2 degrés à Moscou, 4 à Paris, 6 à Brest, 10 à Berlin et 12 à Alger.

En France, le temps est à la pluie dans l'Est et le Sud; à averses dans les autres régions. La température va rester douce.

A Paris, hier, un peu de pluie.

Température : maximum, 12 degrés 4 ; minimum, 1 degrés 7.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

COMITÉ LAINIER. — Dans la réunion du 11 mars, certains membres se sont émus de ce que la liberté commerciale des matières premières textiles n'ait pas été défendue au sein du Conseil supérieur du Commerce par MM. Pouyer Quertier et Feray d'Essonnes, industriels autant qu'hommes politiques. Il ne faudrait cependant rien préjuger. M. Feray, en 1872, a été au contraire l'un des adversaires de M. Thiers, quand il a voulu imposer les matières première. M. Pouyer-Quertier s'inspirera de l'opinion d'Elbeuf, de Louviers et de Rouen. Ceci nous démontre la nécessité supérieure de nous organiser. M. Dehesdin a communiqué au Comité lainier, une lettre de M. Bourgeois, député de Dôle, membre de la Commission des douanes et compte parmi les protectionnistes. Cette lettre, dont il est donné lecture et qui reste classée aux archives, est catégorique. En voici quelques extraits : « Vous pouvez être assuré que jamais je ne consentirai à voter des droits protecteurs sur les matières premières telles que la laine, le coton, la soie, qui sont les principaux aliments de notre commerce et qui figurent pour 7 à 800 millions à l'exportation » et plus loin : « N'ayez crainte que je ne me laisse aller à voter le rétablissement du Drawback, j'ai assez appris à le connaître dès mon entrée dans les affaires pour ne pas succomber à la tentative *d'infliger cette plaie à mes concitoyens.* »

Les membres du Comité prient le secrétaire de remercier M. Bourgeois.

M. Motte lit ensuite une lettre de M. Chavant président du Comité de défense des soies. En présence de l'identité des intérêts des deux villes, le Comité lainier de Roubaix décide qu'il y aura avantage pour tous, à ce qu'au courant de la campagne, il y ait une réunion où l'union de la laine et de la soie sera affirmée au milieu du plus grand concours d'intéressés.

M. Amédée Prouvost donne lecture d'une lettre de M. Chedville, d'Elbeuf. La Chambre syndicale des Filateurs de laine de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados s'est réunie d'urgence et a pris toutes les mesures propres à défendre les intérêts de leur industrie.

M. Chedville a été délégué par ses collègues pour se mettre en rapport avec Roubaix-Tourcoing. Il fait toutefois observer qu'il importe de s'occuper activement de la question. Dans la réunion annuelle des membres de l'Association française qui s'est tenue au Grand-Hôtel, le 6 mars, M. Chedville a pris la parole pour combattre la proposition qui y a été étudiée d'admettre le principe des droits d'entrée. Un industriel du Nord a parlé dans le même sens et cependant la proposition a été adoptée.

M. Amédée Prouvost communique aussi la lettre de M. Moreau, député de Roubaix, qu'il a reçue en réponse à l'envoi de la protestation des filateurs de cardé : [illegible]

« Je vous engage, dit en terminant M. Moreau, à réunir toutes les notes nécessaires à la défense de votre industrie, car, si nous ne parvenions pas, ce dont je doute, à convaincre suffisamment la Commission des douanes, il nous resterait à combattre devant la Chambre. Monsieur Dron et moi ne manquerons pas à cet impérieux devoir. »

Les Chambres de commerce d'Elbeuf et de Sedan se sont prononcées énergiquement contre les droits sur la laine. Nous pouvons compter sur le concours de M. Dautresme. M. Balsan, député de Châteauroux, et l'un des plus importants industriels de draperie militaire, a fait savoir par l'entremise de M. Masurel, au comité lainier qu'il serait aussi notre défenseur.

M. Louis Cordonnier communique à ses collègues les premiers résultats de la liste de souscription pour le budget du Comité lainier. Il importe de se partager les listes pour que cette besogne ingrate, mais nécessaire, soit faite le plus vite possible. Il faut une somme égale à celle de Lyon, pour mener campagne pendant deux ans. M. J. Fort propose que chaque membre intéressé se charge de recueillir les souscriptions des industriels, auprès desquels il se croit en droit de recevoir bon accueil en raison de ses rapports d'affaires. Ce principe est admis.

Les fabricants verront en conséquence les commissionnaires en tissus, les teinturiers en matières, les filateurs et les fournisseurs d'articles de tissage; les teinturiers en pièces visiteront les marchands de charbon, les droguistes, mais seront sollicités à leur tour ainsi que les fabricants par les commissionnaires en tissus; les filateurs verront les négociants en laines en blousses et les fournisseurs d'articles de filature; les négociants en laines solliciteront les signatures des boursiers.

Les peigneurs ont déjà signé.

Les membres du Comité lainier se sont ensuite entretenus longuement avec M. L. Becquart tant du Bill Mackinley que des différents points de vue auxquels on peut se placer pour faire triompher les droits.

M. Louis Becquart rapporte aussi l'opinion de M. Charles Belin, de Fourmies avec lequel les membres du Bureau se mettront en rapport.

Le hall de la gare. — On va très prochainement commencer les travaux de maçonnerie destinés à l'élévation du hal de la gare.

Beaux-Arts. — Un de nos amis, de passage à Paris la semaine dernière, a pu entrevoir les deux tableaux que présente au Salon de cette année, notre concitoyen, M. V. Henry Lesur.

Ce sont deux magnifiques portraits. L'un, celui de Mme la Comtesse de Behr, grandeur nature, couvre une toile de 2 m. sur 1 m. 20, l'autre un portrait d'homme, M. Michel Caplain, est vigoureusement brossé sur une toile de 6, soit 0,40 sur 0,32.

Ces deux portraits seront certainement très remarqués au prochain Salon.

A l'audience des criées de mercredi, à Lille, une parcelle de terre en labour, d'une contenance de 17 ares, 67 centiares, sise à Roubaix au Petit-Beaumont est restée à Me Leleux pour le montant de la mise à prix 3,534 fr.

Un concours international de coqs. — Dimanche prochain, aura lieu dans la salle Dominique Rousseau, un concours international de coqs.

La salle a été complètement transformée. Des gradins ont été placés autour d'une arène de cinq mètres de longueur et un peu plus de deux mètres de largeur, entourée d'un grillage.

Cinq à six cents personnes pourront y prendre place et le public sera également admis dans les tribunes qui entourent la salle.

Trente-six sociétés sont déjà inscrites; dix-huit sont françaises et dix-huit, belges.

Il y aura cinq mille cinq cent dix francs de prix; ainsi répartis :

1er prix, mille francs; 2e, sept cents francs; 3e, cinq cents francs; 4e, quatre cents francs; 5e, trois cents francs; quatre prix de deux cent vingt-cinq francs; neuf prix de deux cent cinquante francs; vingt francs seront remis à chacun des dix-huit perdants du premier tour.

L'ouverture de la salle aura lieu à neuf heures du matin et aussitôt commencera le tirage au sort pour l'ordre des combattants. Le concours ne commencera qu'à partir de dix heures.

Trois accidents. — Trois accidents se sont produits dans la journée de mardi.

Rue Desaix, une fillette de neuf ans, Marie Depoorter, est tombée dans les escaliers de la maison qu'occupent ses parents et s'est fracturé le bras.

Un homme de soixante-cinq ans, Pierre Sidders de la cour Bernard, est tombé accidentellement dans sa chambre à coucher et a reçu des contusions par tout le corps.

L'état de Sydders est très grave.

Enfin, rue Ste-Elisabeth, une ouvrière doubleuse, Rosalie Vandelenne, a fait un faux pas dans son corridor et s'est également fracturé le bras.

Les trois blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

Un accident, boulevard de Belfort. — Un accident s'est produit à la teinturerie de MM. Motte et Delescluse, boulevard de Belfort, dans la matinée de mercredi.

Le directeur de l'usine, M. Scrive, en faisant des expériences avec des produits chimiques, mis en usage pour la première fois, a reçu au bras droit une forte brûlure par suite d'une explosion déterminée par l'emploi de ces produits.

Une chûte, rue du Collège. — Mercredi, vers onze heures du matin, un ouvrier charbonnier,

---

FEUILLETON DU 21 MARS 1890. — N° 12

LE PETIT GOSSE

PAR WILLIAM BUSNACH

VIII

Les duels

Et c'était bien le tournoi qui l'avait tant amusé, l'an dernier, lui rappelant, en petit, les combats héroïques de Bertrand du Guesclin.

Les coléoptères, furieux d'être engainés dans cet étau, jouaient des pattes avec furenr. Les épées de paille s'abaissaient, se relevaient, pointant l'estomac noir de la partie adverse.

— Voyez, Messieurs, un